



Psychologues

Concours 24-25-P004

Poste régulier à temps plein (100% - 35 heures par semaine)

Établissement : Services éducatifs aux jeunes

Supérieur(e) immédiat(e) : Phédra Deslandes, directrice

Traitement annuel : entre 56 378 \$ et 105 231\$ + majoration de 10% + prime de rétention de 6,5%

Concours 24-25-P005

Poste à temps partiel (50% - 17 heures 30 par semaine)

Établissement : Services éducatifs aux jeunes

Supérieur(e) immédiat(e) : Phédra Deslandes, directrice

Traitement annuel : entre 56 378 \$ et 105 231\$ + majoration de 10%

DESCRIPTION SOMMAIRE

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d'un plan d'intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

La ou le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention. Elle ou il planifie et effectue l'évaluation du fonctionnement psychologique et mental des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire. Elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus, effectue des entrevues et procède à des observations, analyse et interprète ces observations et les données recueillies. Elle ou il détermine un plan d'intervention en psychologie dans le cadre d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves. Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS (suite)

Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des centres de services scolaires.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le centre de services scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

EXIGENCES DU POSTE

- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.
- Test exigé :
 - Test de français SEL de la Télé-université ou du CÉFRANC (note exigée : 75 %).
- Invitation aux étudiants en doctorat :
Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs s'inscrit dans un programme d'accompagnement des étudiants en voie d'obtention du doctorat en psychologie et les encourage à soumettre leur candidature. Pendant la période doctorale, les candidats agiront à titre de conseillers en rééducation (min. : 53 876 \$ - max. : 95 479 \$) et le Centre de services scolaire s'engage à accorder au besoin un congé sans traitement pour études d'ici leur inscription au tableau de l'Ordre des psychologues du Québec.

Une bourse de 25 000 \$ est offerte aux étudiants en voie de compléter leur programme d'études au doctorat en psychologie et s'engageant par la suite à travailler dans l'un des centres de services scolaires de la province durant deux ans.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Habileté à gérer efficacement son temps et ses tâches;
- Intérêt et capacité à travailler en équipe;
- Habileté à communiquer de manière rigoureuse, en langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.

MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail par courriel au rhprofessionnel@csstl.gouv.qc.ca.

La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents soient reçus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées.

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

À PROPOS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL) est situé dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, tout juste à l'ouest de l'île de Montréal.

Notre centre de services scolaire accueille près de 18 000 élèves, du préscolaire à la formation générale aux adultes et à la formation professionnelle.

Nous comptons 26 écoles primaires (33 immeubles), cinq écoles secondaires et le multiculturel des Trois-Lacs, qui regroupe la formation générale aux adultes, la formation professionnelle, les services aux entreprises et les services d'accueil, de référence, de conseils et d'accompagnement (SARCA).



Régime de retraite à prestation déterminée



Plusieurs jours de vacances annuellement



Régime d'assurances collectives



Accès à un programme d'aide aux employés



Accès à de la formation continue



Possibilité de télétravail selon la nature du poste